

Agence de Gestion des Routes



Avis d'Appel d'offres (AA0)

AAO N° T108 /2018

1. Le Ministère des Infrastructures Economiques, dans le cadre de son budget d'investissements routiers a reçu du Fonds d'Entretien Routier (FER) des fonds, afin de financer le Programme d'Entretien Routier 2018, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés des travaux de reprofilage avec emploi partiel sur les routes en terre en Côte d'Ivoire subdivisés en deux (2) tranches (tranche 1 et tranche 2).

Le présent appel d'offres n°T108/2018 porte sur la tranche 2 et est libellé comme suit :

« Travaux de reprofilage avec emploi partiel sur les routes en terre en Côte d'Ivoire – Tranche 2 ».

L'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), agissant pour le compte du Ministère des Infrastructures Economiques, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux répartis en **soixante-neuf (69) lots** comme suit :

N° LOTS	REGIONS	DEPARTEMENTS
70	TONKPI	BIANKOUMA/SIPILOU
71	HAUT SASSANDRA	DALOA /ZOUKOUGBEU/ISSIA VAVOUA
72	HAUT SASSANDRA	DALOA /ZOUKOUGBEU/ISSIA VAVOUA
73	HAUT SASSANDRA	DALOA /ZOUKOUGBEU/ISSIA VAVOUA
74	HAUT SASSANDRA	DALOA /ZOUKOUGBEU/ISSIA VAVOUA
75	MARAHOUÉ	BOUAFLE / ZUENOULA / SINFRA
76	MARAHOUÉ	BOUAFLE / ZUENOULA / SINFRA
77	MARAHOUÉ	BOUAFLE / ZUENOULA / SINFRA
78	MARAHOUÉ	BOUAFLE / ZUENOULA / SINFRA
79	BAGOUE	BOUNDIALI / KOUTO
80	BAGOUE	BOUNDIALI / KOUTO
81	BAGOUE	TENGRELA
82	PORO	KORHOGO / DIKODOUGOU
83	PORO	KORHOGO / DIKODOUGOU
84	PORO	KORHOGO / DIKODOUGOU
85	PORO	KORHOGO / DIKODOUGOU
86	PORO	KORHOGO / SINEMATIALI
87	PORO	KORHOGO / SINEMATIALI
88	PORO	KORHOGO / SINEMATIALI
89	PORO	KORHOGO / SINEMATIALI
90	TCHOLOGO	FERKE / OUANGOLO
91	TCHOLOGO	FERKE / OUANGOLO
92	TCHOLOGO	FERKE / KONG

N° LOTS	REGIONS	DEPARTEMENTS
93	TCHOLOGO	FERKE / KONG
94	GBEKE	BOUAKE/BOTRO
95	GBEKE	BOUAKE/BOTRO
96	GBEKE	BOUAKE/BOTRO
97	GBEKE	BOUAKE/BOTRO
98	GBEKE	SAKASSOU
99	GBEKE	SAKASSOU
100	GBEKE	BEOUMI
101	GBEKE	BEOUMI
102	GBEKE	BEOUMI
103	HAMBOL	KATIOLA / NIAKARA
104	HAMBOL	KATIOLA / NIAKARA
105	HAMBOL	KATIOLA / NIAKARA
106	HAMBOL	KATIOLA / NIAKARA
107	HAMBOL	DABAKALA
108	HAMBOL	DABAKALA
109	HAMBOL	DABAKALA
110	HAMBOL	DABAKALA
111	BAFING	TOUBA / KORO / OUANINO
112	BAFING	TOUBA / KORO / OUANINO
113	BAFING	TOUBA / KORO / OUANINO
114	BAFING	TOUBA / KORO / OUANINO
115	BERE	MANKONO / DIANRA / KONAHI
116	BERE	MANKONO / DIANRA / KONAHI
117	WORODOUGOU	SEGUELA/KANI
118	KABADOUGOU/FOLON	ODIENNE/MADINANI/SEGUELON
119	KABADOUGOU/FOLON	ODIENNE/MADINANI/SEGUELON
120	KABADOUGOU/FOLON	ODIENNE/GBELEGBAN/SAMATIGUILA/MINIGNAN /KANIASSO
121	KABADOUGOU/FOLON	ODIENNE/GBELEGBAN/SAMATIGUILA/MINIGNAN /KANIASSO
122	BOUKANI	BOUNA / NASSIAN
123	BOUKANI	BOUNA / NASSIAN
124	BOUKANI	BOUNA / NASSIAN
125	BOUKANI	BOUNA / DOROPO / TEHINI
126	BOUKANI	BOUNA / DOROPO / TEHINI
127	GONTOUGO	BONDOUKOU / SANDEGUE
128	GONTOUGO	BONDOUKOU / SANDEGUE
129	GONTOUGO	BONDOUKOU / SANDEGUE
130	GONTOUGO	BONDOUKOU / SANDEGUE
131	GONTOUGO	BONDOUKOU / SANDEGUE
132	GONTOUGO	BONDOUKOU / SANDEGUE/TANDA
133	GONTOUGO	BONDOUKOU / SANDEGUE/TANDA
134	GONTOUGO	BONDOUKOU / SANDEGUE/TANDA
135	GONTOUGO	BONDOUKOU / SANDEGUE/TANDA
136	GONTOUGO	BONDOUKOU / SANDEGUE/TANDA
137	GONTOUGO	BONDOUKOU / SANDEGUE/TANDA
138	GONTOUGO	BONDOUKOU / SANDEGUE/TANDA

2. La passation des marchés sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

AGEROUTE
Secrétariat de la Direction des Marchés et Contrats
Sise Avenue Terrasson de Fougères
BP 2604 ABIDJAN 08

TEL : (225) 20 25 10 00/20 25 10 02/20 25 14 82

Fax : (225) 20 25 10 23

Personne à contacter : M. MEÏTE Mamadou, Directeur des Marchés et Contrats.

E-mail : ageroute@ageroute.ci; copie à mameite@ageroute.ci

et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus *de 8 heures à 17 heures*, tous les jours ouvrables.

3. Les marchés issus du présent appel d'offres seront passés sur prix unitaires.

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

- disposer de ressources financières suffisantes sous forme de liquidités (attestation de solde datant de moins d'un mois) et/ou **de facilités de crédit bancaire (attestation de ligne de crédit ou attestation de préfinancement) net de tout autre engagement contractuel** et à l'exclusion de tout paiement d'avance qui pourrait être fait dans le cadre du Marché, d'un montant au moins égal à :

LOTS	MONTANTS
72 ; 95 ; 96 ; 123 ; 138.	30 000 000
97 ; 100 ; 101 ; 111 ; 114 ; 135 ; 136 ; 137.	35 000 000
70 ; 74 ; 76 ; 77 ; 82 ; 85 ; 86 ; 87 ; 88 ; 89 ; 94 ; 110 ; 112 ; 113 ; 117 ; 130 ; 133.	40 000 000
73 ; 75 ; 78 ; 84 ; 103 ; 104 ; 105 ; 106 ; 107 ; 109 ; 115 ; 124 ; 126 ; 127 ; 128 ; 131 ; 134.	45 000 000
79 ; 80 ; 93 ; 108 ; 116 ; 122.	50 000 000
71 ; 81 ; 83 ; 90 ; 91 ; 120 ; 125.	55 000 000
92 ; 98 ; 99 ; 102 ; 118 ; 119 ; 129 ; 132.	60 000 000
121	65 000 000

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des cinq (5) dernières années (2013-2017) ou (2014-2018) des activités commerciales pour les marchés en cours ou achevés d'un montant minimum de :

LOTS	MONTANTS
72 ; 95 ; 96 ; 123 ; 138.	150 000 000
97 ; 100 ; 101 ; 111 ; 114 ; 135 ; 136 ; 137.	200 000 000

LOTS	MONTANTS
70 ; 74 ; 76 ; 77 ; 82 ; 85 ; 86 ; 87 ; 88 ; 89 ; 94 ; 110 ; 112 ; 113 ; 117 ; 130 ; 133.	200 000 000
73 ; 75 ; 78 ; 84 ; 103 ; 104 ; 105 ; 106 ; 107 ; 109 ; 115 ; 124 ; 126 ; 127 ; 128 ; 131 ; 134.	250 000 000
79 ; 80 ; 93 ; 108 ; 116 ; 122.	250 000 000
71 ; 81 ; 83 ; 90 ; 91 ; 120 ; 125.	300 000 000
92 ; 98 ; 99 ; 102 ; 118 ; 119 ; 129 ; 132.	300 000 000
121	350 000 000

- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ensablant, membre de groupement ou sous-traitant, au cours des dix (10) dernières années (jusqu'à la date limite de dépôt des offres) au moins **un (01) projet** de travaux routiers tel que spécifié au point 4 de la section III des critères d'évaluation et de qualification :
- Disposer du personnel requis et du matériel nécessaire tels que spécifiés aux points 5 et 6 de la Section III des critères d'évaluation et de qualification.

NB : Dans le cadre de cet appel d'offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (2) lots sur l'ensemble des deux appels d'offres (tranche 1 et tranche 2) relatifs aux travaux de reprofilage du Programme d'Entretien Routier 2018.

5. Les candidats intéressés par cet appel d'offres peuvent consulter gratuitement ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres contre un paiement non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-dessus **de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 temps universel**.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous indiquée au plus tard **le vendredi 27 avril 2018 à 10 heures accompagnée de la version électronique de l'offre financière**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous indiquée, **le vendredi 27 avril 2018 à 10 heures 30 minutes**.

Agence de Gestion Routes (AGEROUTE), Avenue Terrasson de Fougères, face Conseil Economique et Social – Salle de réunions de l'AGEROUTE.

7. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire d'un montant indiqué comme suit :

LOTS	MONTANTS
72 ; 95 ; 96 ; 123 ; 138.	3 000 000
97 ; 100 ; 101 ; 111 ; 114 ; 135 ; 136 ; 137.	3 500 000
70 ; 74 ; 76 ; 77 ; 82 ; 85 ; 86 ; 87 ; 88 ; 89 ; 94 ; 110 ; 112 ; 113 ; 117 ; 130 ; 133.	4 000 000

LOTS	MONTANTS
73 ; 75 ; 78 ; 84 ; 103 ; 104 ; 105 ; 106 ; 107 ; 109 ; 115 ; 124 ; 126 ; 127 ; 128 ; 131 ; 134.	4 500 000
79 ; 80 ; 93 ; 108 ; 116 ; 122.	5 000 000
71 ; 81 ; 83 ; 90 ; 91 ; 120 ; 125.	5 500 000
92 ; 98 ; 99 ; 102 ; 118 ; 119 ; 129 ; 132.	6 000 000
121	6 500 000

NB : les cautionnements provisoires seront délivrés par une Banque ou un Etablissement financier agréé en Côte d'Ivoire. Si un soumissionnaire produit une caution émanant d'une banque étrangère (banque hors Côte d'Ivoire), alors la banque émettrice de cette caution doit avoir un correspondant établi et agréé en Côte d'Ivoire) et qui se portera garant de ladite caution.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de *cent vingt (120) jours* à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-dessous indiquée.

Agence de Gestion Routes (AGERROUTE), Avenue Terrasson de Fougères, face Conseil Economique et Social – Boite postale : 08 BP 2604 Abidjan 08 – Site web : www.ageroute.ci, Email : ageroute@ageroute.ci, copie à mameite@ageroute.ci – Secrétariat de la Direction des Marchés et Contrats : Tél : 20 25 10 00 / 20 25 14 82 – Fax 20 25 10 23 / 20 32 28 95.

10. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes) aux frais des titulaires.

11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret n° 2015-525 du 25 juillet 2015 modifiant le décret n° 2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics tel que modifié par le décret 2014 -306 du 27 mai 2014 et ses textes d'application.